

SYNDICAT DU PERSONNEL DU BIT

Distribution:
1 par fonctionnaire

SU/AGM/2002/2/D.4
17 octobre 2002

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DEUXIEME SESSION

31 octobre 2002

Rapport financier du Comité pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001 et projet de budget pour 2003

1. Les membres du Syndicat sont invités à prendre note des documents ci-après portant sur la période susmentionnée ainsi que du rapport des vérificateurs aux comptes qui est présenté dans l'addendum à ce rapport.

- a) Compte de recettes et de dépenses
- b) Compte détaillé des recettes et des dépenses en rapport avec le budget approuvé
- c) Récapitulatif des dépenses
- d) Bilan au 31 décembre 2001

2. Le Comité a décidé, lors de sa réunion du 7 octobre 2002, que le montant de Frs. 247.735,65 de la période examinée serait réparti comme suit:

- Fonds de réserve	237.351,65
- Fonds d'action syndicale	5.000,00
- Fonds d'action juridique	5.000,00

Ces affectations apparaissent dans le bilan.

3. Le solde du Fonds de réserve est à nouveau excédentaire par rapport au montant stipulé dans l'article 28 des Statuts du Syndicat. Cela est dû, notamment, aux sommes non dépensées au regard des affiliations internationales. Une proposition d'amendement de l'article 28 des Statuts du Syndicat sera donc soumise à une future assemblée générale afin d'ajuster les Statuts en conséquence.

4. Le projet de budget pour l'année financière 2003 a été élaboré en tenant compte des activités envisagées par le Syndicat ainsi que de ses obligations financières en cours. Les nouvelles activités comprennent :

- 1) la formation de représentants du Syndicat comme discutée lors de la réunion régionale mondiale;
- 2) une ligne budgétaire séparée pour le Fonds de solidarité avec les retraités russes.
- 3) US\$ 100.000 approuvés par le CNP pour le Syndicat.

5. Comme pour le budget précédent, des provisions ont été constituées pour une réunion régionale en 2003.
6. Nous attirons votre attention sur le fait que les frais de télécommunication (téléphone, fax) ont été réduits, compte tenu de l'accord obtenu au sein du Comité de négociation paritaire (CNP) pour que le Bureau prenne en charge les frais de téléphone et de fax du Syndicat.
7. Le Comité attire l'attention de l'Assemblée générale sur l'article 28 des Statuts du Syndicat selon lequel le niveau maximum autorisé de l'ensemble des trois fonds est de Frs. 475.642,55. Actuellement, le dépassement est de Frs. 817.415.--. Cette question est soumise à l'Assemblée générale pour discussion et approbation.
8. Un montant de Frs. 7.562,35 a été dépensé au regard de la négociation des conventions collectives, somme qui sera ajustée en 2002 par HRD.
9. Pour information, le solde du compte postal ADisaster Relief@ a été transféré au Fonds d'entraide. Ce compte postal ADisaster Relief@ n'est pas mentionné dans les comptes du Syndicat.
10. Points pour discussion et approbation par l'Assemblée générale annuelle:
 - rapport financier pour l'exercice 1^{er} janvier - 31 décembre 2001;
 - paragraphe 7;
 - paragraphe 8;
 - projet de budget pour 2003.

COMPTE DE RECETTES ET DE DEPENSES

**pour la période du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001
(francs suisses)**

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Secrétariat	118.061,70	Cotisations:	
		- personnel siège	389.628,80
		- bureaux extérieurs	<u>63.334,25</u>
			452.963,05
Fonds d'entraide	5.004,00		
Réunion mondiale	64.001,35		
Réunions régionales	780,80		
Retenues terrain	40.519,85		
Poste/téléphone	77,80		
Frais bancaires	2.228,12	Intérêts bancaires et placements	24.874,69
Entretiens équipements	9.941,90	Recettes de la part de HRD	37.521,90
Représentation	1.717,75		
Divers	5.973,37		
Convention collective	7.562,35		
Collaboration extérieure	12.139,00		
Versements aux divers fonds du Syndicat	247.351,65		
	<hr/>		<hr/>
	515.359,64		515.359,64

COMPTE DETAILLE DES RECETTES ET DES DEPENSES

par rapport au budget approuvé
pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2001
(francs suisses)

RECETTES

	Budget approuvé	Actuellement	Balance +(-)
Cotisations	450.000,00	452.963,05	2.963,05
Placements et intérêts bancaires	30.000,00	24.874,69	(5.125,31)
Recettes de la part de HRD	---	37.521,90	37.521,90
	<u>480.000,00</u>	<u>515.359,64</u>	<u>35.359,64</u>

DEPENSES

Réunions mondiale	150.000,00	64.001,35	85.998,65
Collaboration extérieure	28.000,00	12.139,00	15.861,00
Secrétariat	120.000,00	118.061,70	1.938,30
Affiliations internationales	5.000,00	---	5.000,00
Missions	15.000,00	---	15.000,00
Réunions régionales	50.000,00	780,80	49.219,20
Retenues terrain	35.000,00	40.519,85	(5.519,85)
Poste/téléphone	2.000,00	77,80	1.922,20
Représentation terrain	15.000,00	---	15.000,00
Frais bancaires	2.000,00	2.228,12	(228,12)
Entretien équipements	2.000,00	9.941,90	(7.941,90)
Représentation	3.000,00	1.717,75	1.282,25
Divers	3.000,00	5.973,37	(2.973,37)
Fonds d'entraide	5.000,00	5.004,00	(4,00)
Convention collective	---	7.562,35	(7.562,35)
Activités de formation	30.000,00	---	30.000,00

Payments

Fonds de réserve	5.000,00	237.351,65	(232.351,65)
Fonds d'action syndicales	5.000,00	5.000,00	C
Fonds d'action juridique	5.000,00	5.000,00	C
	<u>480.000,00</u>	<u>515.359,64</u>	<u>(35.359,64)</u>

**RECAPITULATIF DES DEPENSES POUR LA PERIODE DU 1 JANVIER 2001 AU 31 DECEMBRE 2001
(EN FRANCS SUISSES)**

MODE DE PAIEMENT	SECRETA- RIAT	CONSUL- TANTS	REUNION MONDIALE	REUNIONS REGIONALES	RETENUES TERRAIN	POSTE TELEPHONE	REUNION TITULAIRES	FRAIS BANCAIRES	FONDS ENTRAIDE	ENTRETIEN EQUIPEM.	FRAIS DE REPRESENT.	DIVERS	NEGOCIAT. COLLECT.	TOTAL
Paiements par le BIT	118.061,70		24.802,55	780,80	40.519,85					8.161,00		3.486,45		195.812,35
Paiements par BCG		12.139,00	39.198,80					2.228,12	5.004,00	1.780,90	793,35	1.466,62	7.562,35	70.173,14
Paiements par petite caisse						77,80					924,40	1.020,30		2.022,50
TOTAL	118.061,70	12.139,00	64.001,35	780,80	40.519,85	77,80		2.228,12	5.004,00	9.941,90	1.717,75	5.973,37	7.562,35	268.007,99

BILAN AU 31 DECEMBRE 2001

(Francs suisses)

<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>	
Actif courant:			Passif courant:	
Caisse	1.196,85		A devoir au Syndicat	
Banque	298.228,80		au 31.12.2001	(166.121,85)
MEC compte épargne	<u>156.274,40</u>			
		455.700,05	Réserves et excédents:	
			Fonds de réserve	
			au 31.12.2000	713.593,54
			Plus transfert 2001	<u>237.351,65</u>
Placements au 31.12.2001		837.357,20		950.945,19
			Fonds d'action syndicale:	
			Plus transfert 2001	<u>5.000,00</u>
				269.769,50
			Fonds d'action juridique:	
			Balance au 31.12.2000	233.464,41
			Plus transfert 2001	<u>5.000,00</u>
				<u>238.464,41</u>
		1.293.057,25		1.293.057,25
		=====		=====

PROJET DE BUDGET
pour l'exercice 1^{er} janvier - 31 décembre 2003
(en francs suisses)

RUBRIQUES	MONTANTS	TOTAL
1. <u>RECETTES</u>		
Cotisations	455.000,00	
Intérêts bancaires et placements	25.000,00	
Contribution du BIT pour la négociation collective ¹	100.000,00	
Compte postal (retraités russes)	4.000,00	584.000,00
2. <u>DEPENSES</u>		
Salaires secrétariat ²	130.000,00	130.000,00
Affiliations internationale ³	5.000,00	5.000,00
Missions	15.000,00	15.000,00
Réunion régionale	70.000,00	70.000,00
Fonds d'entraide	5.000,00	
Frais de représentation	3.000,00	
Equipement	10.000,00	
Divers	6.000,00	
Frais bancaires	2.000,00	
Réunions (titulaires régionaux)	15.000,00	
Retenues terrain	45.000,00	
Collaboration extérieure	40.000,00	
Formation	30.000,00	
Fonds de solidarité retraités russes	9.000,00	
Assistance juridique	100.000,00	
Frais postaux	1.000,00	266.000,00
Versements:		
Fonds de réserve	58.000,00	
Fonds d'action syndicale	20.000,00	
Fonds d'action juridique	20.000,00	<u>98.000,00</u>
		584.000,00
		=====

¹ Selon accord au CNP en 2000.

² Composé d'un poste à plein temps et d'un poste à plein temps financé par le BIT.

³ Pas d'affiliation pour le moment.

SYNDICAT DU PERSONNEL DU BIT

Distribution:
1 par fonctionnaire

SU/AGM/2002/2/D.4/Add.
26 octobre 2002

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DEUXIEME SESSION

31 octobre 2002

Rapport des vérificateurs des comptes

Conformément au mandat qui nous a été donné, nous avons procédé à la vérification des comptes du Syndicat du personnel pour la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2001.

Nous déclarons que, après vérification de toutes les pièces comptables, les comptes qui nous ont été soumis correspondent aux opérations telles qu'elles sont résumées dans le relevé de l'état financier dressé au 31 décembre 2001.

Les vérificateurs:

W. Frederic

(signé) C. Bègue
O. Mesli

ILO STAFF UNION

Distribution:
1 per official

SU/AGM/2002/2/D.4/Add.
26 October 2002

ANNUAL GENERAL MEETING
SECOND SESSION

31 October 2002

Auditor's Report

In conformity with the mandate given to us, we have audited the accounts of the Staff Union for the period 1 January 2001 to 31 December 2001.

We declare, after checking all bills and statements, that the accounts submitted correspond to the operations as summarised in the financial statement drawn up on 31 December 2001.

The Auditors:

(signed) C. Bègue
W. Frederic
O. Mesli